

2^{ème} année de Master - Mention « Droit public »
Parcours type « Action territoriale en Apprentissage »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2024-2027

Version du 16/02/2024

		Volume horaire de l'année (h) :					220,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :			105,00 h	ECTS		30
Matières	Etabl. porteur	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE Environnement institutionnel local								
UE 1.1.1 : Droit institutionnel approfondi	UB		15,00		170	17	écrit (commun)	4h
UE 1.1.2 : Coopérations institutionnelles locales	UB		10,00					
UE 1.1.3 : Relais institutionnels des collectivités territoriales	UB		15,00					
UE 1.1.4 : Institutions européennes et collectivités territoriales	UB		5,00					
UE Instruments de l'action locale								
UE 1.2.1 : Budgets locaux	UB		15,00		60	6	écrit (commun)	1h
UE 1.2.2 : Commande publique locale	UB		15,00					
UE 1.2.3 : Management local	UB		10,00					
UE 1.2.4 : Biens publics locaux	UB		5,00					
UE Langues								
1 matière à choisir parmi les 3 suivantes :								
UE 2.3.1 : anglais	UB		15,00	30		3		
UE 2.3.2 : espagnol	UB		15,00	30		3		
UE 2.3.3 : allemand	UB		15,00	30		3		
UE Formation continue *								
UE 1.3.1 Actualisation des connaissances	UB		15,00	10		1		
UE 1.3.2 Méthodologie	UB	10,00		10		1		
UE Méthodes et pratiques professionnelles (1)								
UE 1.4.1 Techniques professionnelles	CFA		15,00			4		
UE 1.4.2 Connaissance du monde professionnel	CFA		15,00					
UE 1.4.3 Travaux d'étude et de recherche	En autonomie		30,00					
UE 1.4.4 Suivi pédagogique et visite (5h / apprenti)	CFA		30,00					
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre								
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :			115,00 h	ECTS :		30
Matières	Etabl. porteur	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE Politiques publiques locales								
UE 2.1.1 : Politiques de transition écologique	UB		10,00		80	8	écrit (commun)	4h
UE 2.1.2 : Politiques de sécurité locale	UB		10,00					
UE 2.1.3 : Politiques de la ville	UB		10,00					
UE 2.1.4 : Politiques de soutien à l'économie locale	UB		5,00					
UE 2.1.5 : Politiques sanitaires et sociales	UB		5,00					
UE 2.1.6 : Politiques culturelles	UB		5,00					
UE Acteurs de l'action locale								
UE 2.2.1 : Agents publics locaux	UB		15,00		80	8	oral (commun)	
UE 2.2.2 : Elus locaux	UB		15,00					
UE 2.2.3 : Citoyens et démocratie locale	UB		10,00					
UE 2.2.4 : Contentieux des collectivités territoriales	UB		10,00					
UE Concours de la fonction publique								
UE 2.3.1 : Préparation aux concours de la fonction publique	UB		20,00		20	2		
UE Mémoire professionnel								
UE 2.4.1 Mémoire professionnel (suivi méthodologique et thématique)	CFA		20,00		80	8	Soutenance	30 mn
UE Méthodes et pratiques professionnelles (2)								
UE 2.5.1 Techniques professionnelles	CFA		15,00		40	4		
UE 2.5.2 Connaissance du monde professionnel	CFA		15,00					
UE 2.5.3 Travaux d'étude et de recherche	En autonomie		30,00					
UE 2.5.4 Suivi pédagogique et visite (5h / apprenti)	CFA		30,00					
UE 2.5.5 Atelier de pratique professionnelle (encadrement de soirées d'étude)	CFA		10,00					
Points Bonus Atelier Clinique du droit (de 1 à 10) A rajouter au total du semestre**								
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre								
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points	

* Les notes et les résultats de l'UE Formation continue et des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention du semestre, de l'année ni du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.

** Les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidument cette matière tout au long de l'année.